



1

Validez votre formation auprès de
CC DENTAIRE

2

Fixez la date de votre formation
au cabinet

3

Transmettez-nous le nombre de
participants, ainsi que leurs
noms et prénoms

4

Joignez à votre dossier de prise
en charge le plan de formation et
la convention de formation

5

Faites-nous parvenir un copie du
courrier de votre OPCA validant
la prise en charge de votre
formation

6

Après la formation, envoyez à
votre OPCA les fiches de
présence, les attestations de
formation ainsi que la facture

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS...**



TÉLÉPHONE

04 72 31 96 28

ADRESSE MAIL

prise-charge-formation@ccdentaire.com